

Refus candidatures M1 - Ecole de commerce

Par **Cami**, le **29/06/2020** à **00:03**

Bonjour à tous!

Alors voilà, fraîchement diplômée d'une licence de droit mais subissant la sélection en Master 1 cette année, et me prenant de plus en plus de refus, je me pose quelques questions.

Je souhaiterais me spécialiser en droit social, plus précisément en droit du travail (RH, mobilité européenne et internationale des travailleurs, protection sociale etc)

Sauf que, même en ayant postulé dans plusieurs facultés de France, je me prends que des refus (sûrement du à mon redoublement de L2)

Je me suis demandée alors si je ne devrai pas me diriger vers une école de commerce un temps puis retenter d'intégrer un Master en droit social par la suite. En effet, plusieurs écoles de commerce proposent des parcours en gestion d'entreprise, ressources humaines et ceci alternance. Pendant deux ans (ou un an je ne sais pas si cela est possible) cela me permettra d'acquérir de l'expérience professionnelle, comprendre déjà les rouages de l'entreprise et avoir peut être plus de chance d'intégrer un master (1 ou 2) en droit social par la suite.

Personnellement j'y vois un gros avantage.

Or, j'ai peur aussi que cela puisse me porter préjudice, parce que je serai passée par une école de commerce et n'ai pas continué en droit. Je perdrai alors, peut être, cette légitimité à intégrer ce Master.

Donc je voulais savoir ce que vous en pensez. Intégrer un master (1 ou 2) en droit social, après une expérience en école de commerce d'1 ou 2 ans en gestion d'entreprise, ressources humaines, relations sociales etc est ce d'après vous avantageux ou non? Sachant que la sélection en master sera toujours présente.

Merci pour vos réponses!

Par **vongola**, le **29/06/2020** à **01:40**

Bonsoir, je me permets de vous répondre car je suis pratiquement dans la même situation, j'ai postulé à un Master ressources humaines dans une école privée justement parce que je crains de ne pas être pris dans un master de droit. Et à mon avis la question que vous devriez vous poser est plutôt de savoir si pour votre projet professionnel vous avez réellement besoin d'être diplômé en droit. Après avoir parlé avec une amie qui est dans les ressources humaines, et une cousine qui est juriste en droit social, les ressources humaines c'est très large, entre le

recrutement, la gestion humaine, la paie, la formation, les conflits internes, le master de juriste en droit social n'est pas la seule porte d'entrée.

Je dis ça, parce que si j'ai bien compris votre projet serait de rester un temps en école de commerce pour ensuite revenir en Master de droit. Ma remarque va sans doute paraître déplacée, mais vous savez le temps que vous consacrez à vos études c'est un temps qui ne se rattrape pas. Donc à moins d'avoir absolument besoin d'un diplôme de droit, si par exemple la profession d'avocat vous trotte dans la tête pour une possible réorientation professionnelle, voir pourquoi par l'ENM. Ne regardez pas le chemin, mais la destination.

PS: n'oubliez pas de saisir le rectorat pour faire valoir votre droit à la poursuite d'étude paraît que ça marche pour certains étudiants.

Par **Cami**, le **29/06/2020** à **09:32**

Merci pour votre réponse!

Il est vrai que si on s'attache seulement au côté RH, un master droit social n'est pas une fin en soi, cependant, mon souhait serait par la suite d'atteindre le poste de DRH, ou avoir la casquette de juriste en droit social, et alors la le master droit social devient un impératif...

Par **Isaac Sun**, le **29/06/2020** à **16:53**

Bonjour, à mon avis ce parcours peut être valorisé dans le cadre d'une future candidature à un M2 droit social/RH, à la condition que les cours dispensés par cette formation en école de commerce concordent avec le programme dispensé à la fac. D'autre part, si vous voulez être certain que ce parcours en école de commerce soit apprécié par un directeur de M2 en droit social/RH, il est vivement conseillé, voire indispensable, que votre alternance se déroule sur un poste de juriste de droit social ou RH (selon la voie que vous voulez emprunter).

Si vous justifiez de 1 ou 2 ans d'expérience sur un poste de juriste, pour l'avoir vécu, c'est extrêmement apprécié lors des sélections en masters, surtout si vous savez le vendre.

Par **Cami**, le **29/06/2020** à **19:26**

D'accord, merci pour votre réponse. Si comme vous dites toutes ces conditions sont réunies, pensez vous que je peux espérer intégrer un M2 social directement ou alors je devrai passer par la case M1 social.

Parce que pour le M2 directement à la suite d'un diplôme en école de commerce, je crains que les directeurs de Master trouvent que mes connaissances juridiques ne soient pas assez poussées, malgré le fait que je trouve un poste de juriste en droit social ou RH en alternance.

Par **Isaac Sun**, le **29/06/2020** à **19:36**

Malheureusement, je ne pense pas que cela soit possible d'intégrer directement un M2 sans passer par le M1 correspondant, au regard de la récente réforme qui vise à rendre indivisible les 2 années de master. Il faudra donc passer par la sélection au stade du M1.